

Ce comité de pilotage s'est déroulé en deux temps.

- Un temps en présentiel le 8 novembre 2022, où ont eu lieu de premiers échanges relatifs à la réorganisation du COREPS (p.2)
- Un temps en visio-conférence le 1<sup>er</sup> décembre 2022, où les nouvelles modalités d'organisation du COREPS ont été actées (p.8).

**[pour accéder aux nouvelles modalités d'organisation, aller directement p.8-9]**

**REUNION DU 8 novembre 2022, à la Comédie de Clermont-Ferrand**

**Etaient présents :**

Antoine Galvani (CGT)  
Raphaël Vial (CGT)  
Laurent Van Kote (CFDT)  
Danaé Hogrel (SUD)  
Aline Sam-Giao (USEP-SV)  
Marine Dardant-Pennaforte (USEP-SV)  
Gilles Garrigos (SMA)  
Valère Bertrand (SYNAVI)  
Didier Gerardo (FNCC)  
François Descoeur (AMRF)  
Mila Konjikovic et François Pouzadoux (Région)  
Bastien Colas et Ubavka Zaric (DRAC)  
Marjorie Glas (coord. COREPS)  
Annabel Fay et Céline Palluy (AURA-SV)

Ce comité de pilotage est présidé et animé par Antoine Galvani, pour la CGT, membre du collège salariés.

En raison du temps réduit imparti, il est décidé de restreindre l'ordre du jour aux points suivants :

- 1- Modalités mise en place d'une réunion avec la Région
- 2- Conditions de participation des élus au COREPS
- 3- Organisation du COREPS sur les Groupes de travail
- 4- Intégration du spectacle enregistré
- 5- Election au sein des collègues

**1- Mise en place d'une réunion avec la Région**

**Aline Sam-Giao (LFM)** suggère que la prochaine réunion du COREPS porte sur la politique régionale afin que les appels à projets actuellement mis en place puissent être discutés en regard des préconisations émises dans les groupes.

**Mila Konjikovic (Région)** répond que c'est exactement ce que la Région souhaitait proposer. Les services s'attachent actuellement à rencontrer les organisations, le COREPS, la plateforme, pour informer de où ils en sont de la mise en œuvre de leur politique. Certains dispositifs seront nouveaux, d'autres refondus, d'autres continués. Une rencontre avec le groupe Production Diffusion a été organisée *ad hoc* pour alimenter les dispositifs.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** dit qu'avant de se mettre à la table, il faut être d'accord sur la méthode.

**Aline Sam-Giao (LFM)** propose que le COREPS envoie en amont de ces réunions ses préconisations. Elle demande par ailleurs à ce que les membres du COREPS obtiennent en amont une transparence sur les budgets régionaux 2022.

**Mila Konjikovic (Région)** répond que les budgets 2022 sont en cours : il n'y a pas encore de vision sur la totalité de ce qui a été engagé. Elle va voir avec la direction des finances ce qu'il est possible de fournir.

**Danaé Hogrel (SUD Culture)** demande à ce que soit établie une temporalité de calendrier de travail. Si les dispositifs sont prêts en mars, quand faut-il faire une réunion ?

**Mila Konjikovic (Région)** demande à ce que cette réunion ait lieu en novembre. Certains arbitrages vont devoir être soumis très vite.

**Danaé Hogrel (SUD Culture)** explique que, pour être dans la co-construction et la concertation, il faut avoir des informations en amont. Notamment obtenir des informations sur le budget 22 et les arbitrages possibles en 2023. Une réunion est-elle possible en décembre ?

**Mila Konjikovic (Région)** répond que les dispositifs doivent être votés en décembre, il faut donc qu'ils soient travaillés en novembre. Ces dispositifs sont au nombre de deux : les appels à projets et l'aide aux festivals.

**Antoine Galvani (CGT)** demande pourquoi il est si compliqué de fournir les éléments demandés.

**Mila Konjikovic (Région)** explique qu'elle fait ce qu'elle peut à son échelle, en tant que responsable de service. Il est important d'être dans un cadre de dialogue, d'échange, et de se faire confiance.

**Antoine Galvani (CGT)** répond qu'une confiance, ça se construit. Cela paraît très difficile après avoir reçu autant de coups bas de la part de la Région. On se retrouve dans une situation où on parle d'appels à projets qui pourraient sortir fin décembre. On acte donc le fait qu'il n'y aura rien sur 2022. Où sont passés les 4 millions de coupes budgétaires ? Un point précis sur ces éléments est fondamental.

**Mila Konjikovic (Région)** offre aux acteurs du COREPS la possibilité de co-concevoir les dispositifs, maintenant qu'il est encore temps de le faire. Le budget 2022 ne sera finalisé qu'en avril 23 et ne pourra être diffusé qu'à ce moment. En revanche, des axes de dialogue sont proposés maintenant, les organisations syndicales peuvent en profiter.

**François Pouzadoux (Région)** ajoute que les éléments budgétaires ont été transmis au printemps par la Région par grandes masses. Ces données n'ont pas convenu aux organisations présentes. Il suggère que le COREPS fournisse une matrice que la Région pourra compléter.

**Aline Sam-Giao (LFM)** revient sur la question de la confiance. Il est nécessaire de savoir où les baisses 2022 ont été redéployées. C'est ce qui permettrait de retrouver la confiance. Il y a un nœud à cet endroit-là.

**Mila Konjikovic (Région)** demande s'il est ici question du budget spectacle vivant ou culture ? Le budget culture n'a pas bougé, mais les lignes intérieures ont, elles, bougé.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** aimerait alors savoir quels autres axes culturels ont été augmentés.

**Aline Sam-Giao (LFM)** revient sur la méthode retenue : une réunion pourrait être organisée le plus tôt possible et une 2<sup>e</sup> réunion à partir de janvier pour faire un point budgétaire avec la Région.

**Antoine Galvani (CGT)** pose la question du cadre. Qui est invité à cette réunion : un GT Politiques publiques élargi ? Le comité de pilotage ? Les deux ?

**Laurent Van Kote (CFDT)** considère que le Comité de Pilotage est fondé à retransmettre les informations dans la mesure où il a été élu et est donc représentatif.

**Mila Konjikovic (Région)** propose aussi que soient travaillés durant cette réunion les enjeux environnementaux. Quels critères retenir et comment les intégrer ?

**Marjorie Glas (COREPS)** enverra les préconisations du COREPS en amont. Une date sera calée en lien avec les membres du Comités de pilotage et les services de la Région.

**Mila Konjikovic (Région)** rappelle que l'objectif est de présenter où en est la Région de ses nouveaux dispositifs et d'en discuter.

**Gilles Garrigos (SMA)** estime que la temporalité est courte pour permettre une véritable concertation au sein des organisations.

**Mila Konjikovic (Région)** répond que des ajustements seront possibles après le lancement des premières salves d'appels à projet.

**Danaé Hogrel (SUD)** rappelle que le principe même d'appel à projets impacte beaucoup les structures, en termes d'emploi comme de manières de travailler.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** estime que le comité de pilotage répond à la demande de dialogue et d'échange de la Région mais voudrait être certain que ce ne soit pas qu'une réunion qui enregistre et ne tienne pas compte de ce qui sera dit. Si c'est juste pour entendre et être présent, c'est non. Selon les différents thèmes des appels à projet, il faudra envoyer des éléments en amont.

**Mila Konjikovic (Région)** dit qu'elle enverra les documents de travail des différents dispositifs en amont de cette réunion. Les remarques des membres du COREPS seront intégrées, dans la mesure du possible.

## 2- Participation des élus au COREPS

**Aline Sam-Giao (LFM)** propose qu'une réunion spécifique aux associations d'élus soit organisée, qui balaye les préconisations des différents groupes de travail.

**Didier Gerardo (FNCC)** regrette l'absence de représentants des départements. Il faudrait également les inviter.

**François Descoeur (AMRF)** demande quelles demandes seraient faites aux associations d'élus.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** répond que les collectivités territoriales participent au financement de la culture, il est donc important que ces élus-là soient avec les COREPS dans la réflexion : la Région, les départements, l'AMF, l'AMRF, France Urbaine, Villes de France. Pour réfléchir ensemble aux politiques publiques.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** propose qu'une réunion soit organisée au premier trimestre 2023.

**Marjorie Glas (COREPS)** explique que la question s'est posée au sein du GT production diffusion qui a pensé organiser des réunions par échelons territoriaux afin de s'ajuster aux problématiques locales.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** considère qu'il est intéressant de mélanger tout le monde

**François Descoeur (AMRF)** rappelle que parfois les Communautés de communes et les maires sont en bisbille. Il n'est pas facile de mélanger tout le monde.

**Didier Gerardo (FNCC)** explique que les élus ne jouent pas tous dans la même cour. Les problématiques ne sont pas les mêmes. Prendre par strates lui paraît plus censé.

**François Descoeur (AMRF)** explique en effet que les maires ruraux n'ont pas les mêmes attentes que les agglomérations. C'est certes complémentaire mais différent.

**Antoine Galvani (CGT)** synthétise en proposant d'organiser plusieurs demi-journées de présentation des préconisations sur cette 2<sup>e</sup> année de COREPS. Comment faire en pratique ?

**Aline Sam-Giao (LFM)** suggère d'imaginer un calendrier de réunion. 4 réunions seraient à organiser dans les 6 mois qui viennent. Quelle anticipation prévoir pour les élus ?

**Didier Gerardo (FNCC)** propose que les élus soient informés deux mois en amont.

**Aline Sam-Giao (LFM)** récapitule : 3 ou 4 réunions seront organisées entre janvier et juin avec :

- Les départements
- Les communes rurales et communautés de communes (AMF / AMRF)
- Métropoles et les Villes (France Urbaine / Villes de France)

Concernant les DAC, il faudra soit les associer à ces réunions, soit leur proposer une réunion spécifique. La question sera posée à l'Addacara.

**Antoine Galvani (CGT)** propose que l'invitation soit non seulement lancée aux associations d'élus mais également directement aux élus.

### 3- Réorganisation des groupes de travail

**Antoine Galvani (CGT)** revient sur la proposition de la CGT de réduire le nombre de groupes à deux : Emploi-formation et Politiques publiques. Les groupes Territoires et production-diffusion ont produit un bon matériel qui a vocation à se traduire en politiques publiques. Peut-être faudrait-il aussi intégrer le groupe Festivals. Cette proposition a deux finalités : permettre la disponibilité des organisations et éviter que des choses se travaillent en parallèle

**Aline Sam-Giao (LFM)** propose que le Comité de Pilotage regarde les thématiques et voie lesquelles sont prioritaires pour mettre en place un calendrier.

**Laurent Van Kote (CFDT)** demande si la proposition consiste à exploser les groupes et à travailler par priorité ?

**Aline Sam-Giao (LFM)** considère qu'il faudrait réunir les groupes une fois supplémentaire pour sonder leurs désirs et proposer ensuite une refonte.

**Marjorie Glas (COREPS)** énumère les thèmes prioritaires identifiés par chacun des groupes susceptibles de fusionner :

- Eco-responsabilité (GT Politiques publiques)
- Relations programmeurs / artistes (GT production diffusion)
- Implantation rurale (GT territoires)

Le GT Festivals a plutôt vocation à se maintenir en vigilance.

Elle rappelle que la mensualité des réunions est importante. Un même sujet pourra être abordé sur plusieurs séances.

**Ubavka Zaric (DRAC)** rappelle de son côté l'importance de la permanence des personnes.

**Bastien Colas (DRAC)** considère que, sur la question des festivals, il faut en effet maintenir le groupe en cas d'urgence. Sur la question de la transition écologique, ça va être une politique du ministère et de la région. Mieux vaut que les propositions viennent du COREPS.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** synthétise : seront maintenu le GT festivals et le GT emploi formation. Le GT politiques publiques nouvelle mouture émane de sa fusion avec les groupes production diffusion et territoires. Dans ce dernier groupe, il faut prévoir que les thèmes listés par Marjorie seront abordés.

**Aline Sam-Giao (LFM)** rappelle les trois thèmes : éco-responsabilité, implantation des artistes en milieu rural, relations programmeurs / artistes. Il est possible de laisser les groupes ouverts à des sujets supplémentaires. Les trois sujets pourront être pris les uns à la suite des autres.

**Antoine Galvani (CGT)** appelle à ce que les représentants des employeurs soient plus présents dans le GT Emploi Formation.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** fait part de deux interrogations. Il n'est pas certain qu'il faille mettre la thématique de l'éco-responsabilité dans le GT politiques publiques. Il pense plutôt en faire un groupe en soi. Par ailleurs, il sera nécessaire d'augmenter le nombre de représentants par groupe.

**Marjorie Glas (COREPS)** appelle le comité de pilotage à être attentif à la dilution des échanges et à veiller à ce que des temps propres à l'actualité du secteur puissent se maintenir sans pour autant amoindrir le temps dédiés aux travaux thématiques. Elle demande également quelle pourra être la temporalité des groupes et quelles seront les modalités de fusion des trois groupes.

La temporalité pour être mensuelle dans une alternance visio-conférence / présentiel

#### **4- Intégration du spectacle enregistré**

Pour l'instant seules 4 organisations ont répondu présent pour intégrer le COREPS. Marjorie poursuit son travail de prise de contact. Pour l'instant, aucune des organisations présentes n'a souhaité intégrer le comité de pilotage. Un point sera fait dans un an.

Elle fait également part d'une demande de modification du règlement par le SMSP. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité de pilotage, en février.

#### **5- Election au sein des collègues**

Le règlement intérieur prévoyait l'organisation d'une nouvelle élection du comité de pilotage au bout d'un an. Une élection sera convoquée au sein de chacun des collègues d'ici la fin de l'année. Ce sera l'occasion de présenter les changements d'organisation décidés ce jour.

\*\*\*

**REUNION TECHNIQUE COMPLEMENTAIRE DU 1er décembre 2022, en visioconférence**

**Un comité de pilotage technique est organisé en complément de la réunion du 8 novembre afin de valider les options discutées.**

La réunion s'est déroulée en visioconférence le jeudi 1<sup>er</sup> décembre de 10h à 12h.

**Etaient présents :** Christophe Jaillet (CGT), Sébastien Guerrier (CGT), Danaé Hogrel (SUD), Marine Dardant-Pennaforte (USEP-SV), Ludivine Ducrot (SMA), Valère Bertrand (SYNAVI), Didier Gerardo (FNCC), Gérard Perrodin (AMF), Bastien Colas (DRAC), Marjorie Glas (coord. COREPS)

En introduction de cette réunion complémentaire, **Marjorie Glas** informe le comité de pilotage qu'une table-ronde sera organisée aux BIS de Nantes autour de l'expérience menée dans les COREPS des différentes régions. Cette table-ronde sera modérée par Carole Zavadski du CPNEF-SV, et se déroulera en présence de représentants de la DGCA. Quatre régions seront représentées (Nouvelles Aquitaine, PACA, BFC et AURA). DRAC, Région, employeurs et salariés seront également représentés. La table-ronde aura lieu le 11 janvier 2023 à 14h.

Suite à discussion au sein du groupe, **le mode de fonctionnement suivant est établi :**

➤ **Deux groupes de travail principaux**

Le COREPS structurera désormais ses travaux au sein de 2 groupes de travail : Emploi Formation et Politiques Publiques. Chacun de ses groupes se réunira une fois par mois, pour deux heures environ, dans une alternance présentiel / distanciel. Le nombre d'organisations participantes aux groupes n'est pas limité. Chaque organisation peut nommer 3 personnes. 2 personnes maximum par organisation peuvent siéger.

➤ **Un groupe festivals en vigilance**

Le groupe de travail Festivals est maintenu. Il a vocation à se réunir au besoin, au gré de l'actualité liée au thème du groupe.

➤ **Une plus grande souplesse du Comité de pilotage au gré de l'actualité du secteur**

Outre les trois réunions annuelles qui structurent son activité, le comité de pilotage pourra être convoqué à tout moment pour échanger sur l'actualité du secteur et ce, sur simple demande d'un de ses membres. Des organisations membres du COREPS et non directement représentées au sein du Comité de Pilotage, pourront être ponctuellement conviées. Demande est faite par Sébastien Guerrier, de la CGT Spectacle, qu'une réunion soit organisée avec la Région pour un point sur les appels à projets.



➤ **Organisation du groupe Politiques Publiques**

Le groupe Politiques publiques résulte de la fusion des groupes production-diffusion, territoires & habitants et politiques publiques. Le comité de pilotage a identifié trois sujets prioritaires à traiter :

- L'éco-responsabilité dans le spectacle vivant, en prenant en compte en priorité la question énergétique
- L'implantation et la diffusion des artistes sur les territoires (ruraux ou péri-urbains)
- La relation programmeurs / artistes

Le groupe pourra cependant travailler en toute autonomie ces sujets, qu'il s'agisse de leur hiérarchisation ou de la manière dont il les traitera.

La prochaine réunion de ce groupe de travail nouvelle mouture aura lieu à Lyon, le 19 janvier 2023.

➤ **Des réunions spécifiques pour discuter des préconisations du COREPS avec des élus locaux**

Le COREPS organisera, entre février et juin 2023, des réunions en direction des élus et agents culturels afin de présenter et discuter des préconisations émises par les groupes Production Diffusion et Territoires&Habitants. Les membres de ces groupes sont appelés à se mobiliser pour présenter leurs travaux. Les réunions seront organisées par échelons :

- Communes rurales et communautés de communes
- Grandes villes et villes moyennes, agglomérations
- Départements
- Région
- DRAC